### **Programme**

#### **ACCUEIL 7H30**

Mairie

Rue Capitaine MAILLARD

Parking- Aire de lavage

CROSS 10Km

Départ 10h

#### FIL ROUGE circuit 4Km

Course à pied- Marche- Vélo

De 9h15 à 12h

#### **RANDONNEE VTT 20-50km**

Départ à 8h30 pour le 50km Départ à 9h30 pour le 20km

Empruntant les circuits du Pays des Sources

2 ravitaillements pour le circuit 50km

Le 50km est réservé aux initiés

#### **RANDONNEE MARCHE 10Km**

Départ 9h15

Parcours dans les bois

#### **RANDONNEE ROUTE 30-70KM**

Départ à 9h pour le 70km Départ à 10h pour le 30km

Sur le secteur du Pays des Sources

1 ravitaillement pour le circuit 70km 1 ravitaillement pour le circuit 30km

Le 70km est réservé aux initiés

#### **BALLADE EN ATTELAGE**

De 10h à 12h avec

LA MUSARDE de MARGNY S/MATZ

#### **ESPACE ENFANT**

**10h15: PARCOURS de MOTRICITE** 

(2-6ANS)

**10h30**: JEU DE PISTE

## **TOMBOLA**

2€ la case, 3€ les deux

DISTRI-CYCLE de LONGUEIL ANNEL

BEAUTE du MATZ de RESSONS SUR MATZ

TIRAGE au sort à 12h

13h : Fin de la manifestation

La participation est de <u>2€ minimum</u> par activité, nous comptons sur votre générosité. En 2007, nous avons récolté 800€.

Somme intégralement reversée à l'Association Française contre les Myopathies AFM

## Règlement

Le port du casque est obligatoire ainsi qu'un nécessaire de réparation.

Cette randonnée n'est pas une course. Il n'y a pas de classement.

Chaque participant est considéré comme en excursion personnelle et doit se conformer aux dispositions du code de la route et des arrêtés municipaux des communes traversées.

Chaque participant (vélo, course à pied, cross, marche) doit être couvert au minimum par une assurance responsabilité civile et restera seul responsable des accidents dont il sera auteur ou victime.

Les participants s'engagent à ne faire l'objet d'aucune contre indication médicale à la pratique du vélo (VTT- ROUTE), de la course à pied, du cross et de la marche.

Les participants de moins de 16 ans doivent se munir d'une autorisation parentale.

Les enfants de moins de 13 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsable des vols, pertes d'objets ou accidents consécutifs à un mauvais état de matériel ou de santé.

Vous ne bénéficiez d'aucune priorité .En cas d'accident, vous engagez votre responsabilité personnelle (civile et pénale).

Le parcours pourra être modifié, la randonnée neutralisée voir même annulée sans préavis de l'organisateur.

Veuillez respecter la nature et les sites traversés.

Contact : Frédéric DEMONT 06-42-57-12-27 ; <u>www.demont.frederic@wanadoo.fr</u>
La Mairie 03-44-42-62-80

## **Bulletin d'inscription**

NOM	Prénom :
AGE :	SEXE : M F
ADRESSE :	
VILLE :	Code postal
Email :	
Date de naissance :	
Club :	
Parcours marche : Parcours Cross : Fil Rouge « course à pied Ballade en attelage	30 70 Km 10 Km 10 Km , marche, vélo »: 4 Km
Je certifie avoir pris conna d'aucune contre indication	aissance du règlement et ne faire l'objet n médicale.
Autorisation pa	arentale pour les mineurs
légal, autorise mon fils	Mreprésentant ; ma filleà e VTT et Route, à la course à pied ou à la aissance du règlement.
Fait à	Le

Signature:

## La Neuville sur Ressons





# TELETHON

SAMEDI 6 DECEMBRE 08























